

Situation professionnelle au 1er décembre 2021
Promotion : MASTER 2018-2019

MENTION

METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF)

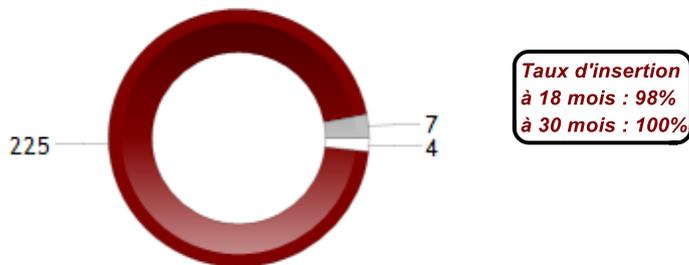
PARCOURS

SECOND DEGRE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

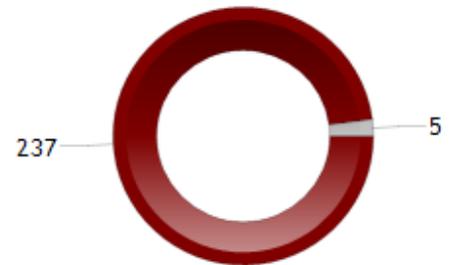
Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 236



Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 242



Taux d'insertion
à 18 mois : 98%
à 30 mois : 100%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

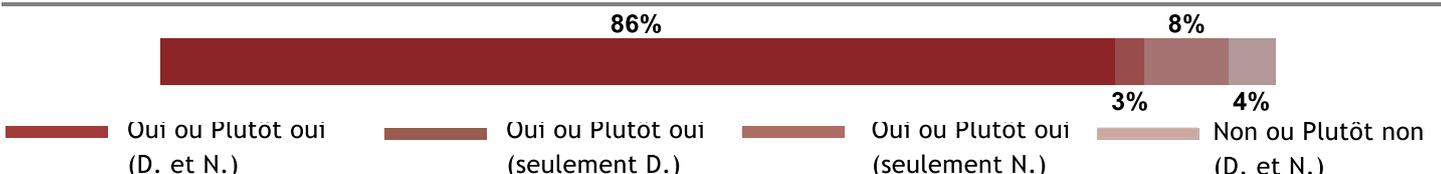
- Professeur documentaliste
- Enseignant en génie des constructions
- Enseignant agrégé en sciences industrielles pour l'ingénieur en CPGE
- Enseignant PLP en SEGPA
- Enseignant certifié en éco-gestion
- Professeur de mathématiques
- Professeur de lettres modernes
- Professeur d'anglais
- Professeur de SVT

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 226



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau) Nombre de réponse(s) : 224



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 227

- Concours de la fonction publique 80 %
- Candidature spontanée 12 %
- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 3 %
- Relations personnelles ou professionnelles 3 %
- Création de mon entreprise/activité 0,4 %
- Offre diffusée par votre université ou associations d'anciens élèves 0,4 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

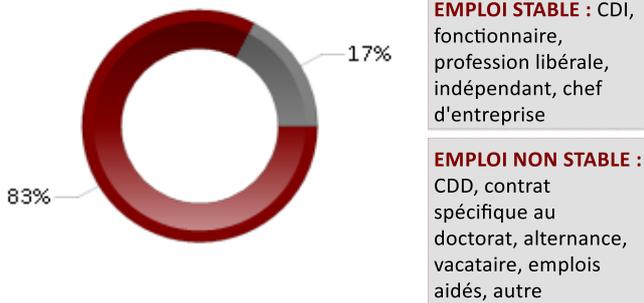
Nombre de réponse(s) : 230



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

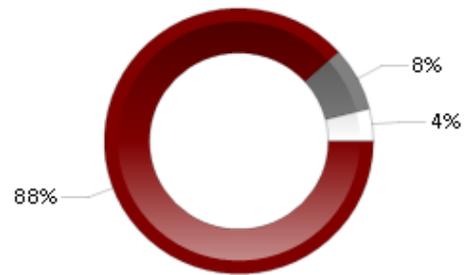
Nombre de réponse(s) : 231



Emploi stable Emploi non stable

Statut

Nombre de réponse(s) : 231



Cadre Technicien Employé

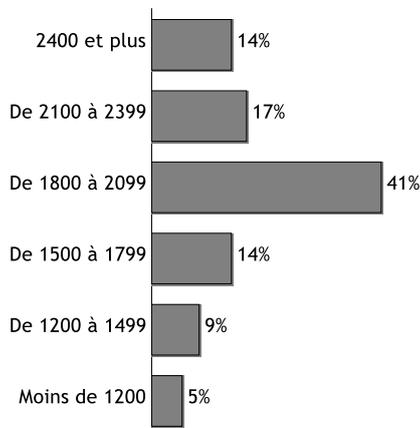
Employeur

Nombre de réponse(s) : 229



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 219



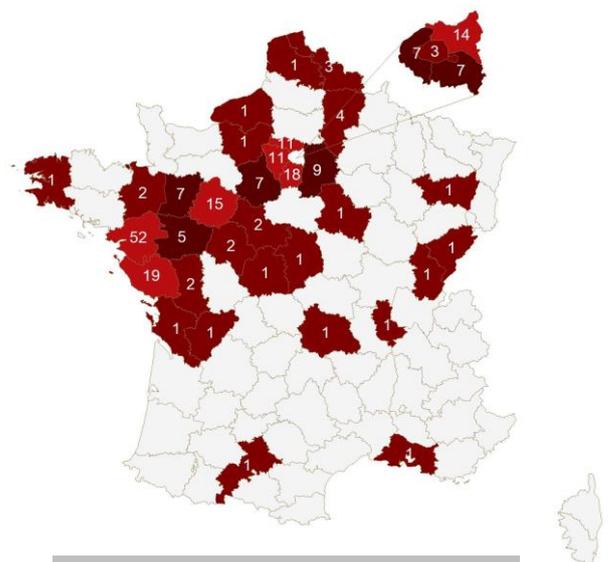
Salaire médian : 1961 euros

Salaire moyen : 1947 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 221



Emplois à l'étranger : 1